



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

MANIFESTATION DES SAPEURS-POMPIERS

Question au Gouvernement n° 2280

Texte de la question

MANIFESTATION DES SAPEURS-POMPIERS

M. le président. La parole est à M. Alain David.

M. Alain David. Les pompiers sont en colère...

M. Patrick Hetzel. Eh oui ! Eux aussi !

M. Alain David. ...et sont venus nombreux à Paris, aux abords de l'Assemblée nationale, afin de manifester leur mécontentement. Ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail : le nombre d'interventions qu'ils effectuent a augmenté de 30 % en quinze ans – à effectifs constants – et celui des agressions augmente. Ils souhaitent que leur profession soit reconnue comme profession à risques. Ils demandent une augmentation des moyens humains et matériels mis à leur disposition. Ils réclament une revalorisation de leur prime de risque et un véritable schéma de l'assistance aux personnes. Ils veulent aussi que leur régime spécifique de retraite soit maintenu et que certaines maladies professionnelles soient reconnues et mieux prises en charge.

L'intersyndicale vous a exposé ces revendications en avril, monsieur le ministre de l'intérieur. Nous sommes en octobre et vous n'y avez toujours pas apporté de réponses concrètes. Pour toute réaction, vous auriez déclaré avec dédain qu'il s'agit d'un mouvement très minoritaire ! Vous vous êtes contenté de prononcer, lors du 126e congrès des sapeurs-pompiers à Vannes, quelques bonnes paroles assorties de la commande ministérielle faite aux préfets d'établir un simple diagnostic de la situation.

Les pompiers considèrent à juste titre que c'est du « blabla » et que vous vous moquez d'eux. Ma question sera donc simple, monsieur le ministre : quand cesserez-vous de minimiser le mal-être des pompiers, et quand proposerez-vous de réelles solutions afin de revaloriser les conditions d'exercice de ce métier et d'étudier un nouveau mode de financement des services départementaux d'incendie et de secours, les SDIS, qui soit mieux adapté aux besoins de fonctionnement de ce service public dans l'intérêt de la sécurité de nos concitoyens ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)

M. Sébastien Leclerc. Il a raison !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Vous soulignez, monsieur le député, les revendications que les sapeurs-pompiers expriment aujourd'hui dans la rue – revendications qui reflètent la difficulté de l'exercice de leurs missions, que le Gouvernement n'ignore aucunement. Je tiens d'ailleurs à rendre hommage aux sapeurs-pompiers qui, au moment même où je vous parle, sont engagés dans les intempéries en

pays d'Arles, et à excuser M. Castaner qui se trouve dans l'Aude pour rendre hommage aux quatorze victimes des intempéries de l'an dernier.

Mme Frédérique Meunier. Cessez de rendre des hommages ! Cela ne suffit pas !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. Nous prenons les problèmes des sapeurs-pompiers à bras-le-corps, monsieur David. Permettez-moi de vous contredire : nous ne nous contentons pas de « blabla ». Sur bien des sujets, nous apportons des réponses. Comme vous l'avez souligné vous-même, le nombre d'interventions liées aux secours d'urgence aux personnes a considérablement augmenté, de l'ordre de 50 % au cours des dix dernières années, sachant que ces interventions représentent 84 % des sorties. Nous y travaillons avec la ministre des solidarités et de la santé : des mesures ont été prises, telles que la possibilité de disposer d'un coordonnateur ambulancier dans tous les Samu-Centres 15, et nous menons une réflexion plus globale sur la réforme de la régulation médicale. Je pourrais également mentionner le numéro unique, le 112, pour lequel une équipe de projet a été constituée. Nous expérimenterons ce numéro dès l'an prochain dans certains départements.

Telles sont les actions concrètes que nous menons, et il y en a bien d'autres. Le Gouvernement est extrêmement attentif au monde des sapeurs-pompiers. Les discussions en cours associent les organisations syndicales. Je rappelle qu'au congrès de Vannes, que vous avez évoqué, le ministre de l'intérieur a rencontré les organisations syndicales, et cette discussion se poursuivra !

M. Pierre Cordier. C'était creux, à Vannes !

M. Sébastien Leclerc. Les pompiers attendent des réponses ! On s'est moqué d'eux à Vannes !

M. le président. La parole est à M. Alain David.

M. Alain David. J'ai bien entendu votre réponse, monsieur le secrétaire d'État, mais comment expliquez-vous la présence dans la rue de milliers de pompiers ? C'est le signe que leur mécontentement persiste et qu'ils ne sont pas entendus ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, GDR et FI et sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. On ne règle pas en quelques mois des problèmes qui n'ont que trop duré. (*Protestations sur les bancs des groupes SOC, GDR, FI et LR.*) Soyez assuré que la détermination du Gouvernement à régler ces questions est totale ! (Même mouvement.)

M. Pierre Cordier. Après trois ans de pouvoir !

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2280

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 octobre 2019](#)